Une demande de remboursement faite par M. Henri Catieau, ancien agent de police, des sommes versées par lui à la caisse des retraites ;

Une demande de subvention annuelle de 2,500 fr., par la Société de gymnastique et d'armes « la Tourquennoise », qui sollicite en même temps l'autorisation de porter le titre de Société municipale de gymnastique et d'armes.

Le cahier des charges pour la mise en adjudication, de la fourniture des livres à donner en prix aux élèves des écoles communales est adopté.

Autorisation est donnée à l'administration de traiter avec différents propriétaires pour cessions de parcelles de terrain à la voie publique.

Plan de la ville. — M. le maire fait soumettre au conseil le nouveau plan de la ville, dressé par le service de la voirie municipale.

Lecture est donnée d'une soumission de M. Lesguillon, imprimeur à Roubaix, qui s'offre d'exécuter ce plan aux meilleures conditions. Adopté.

M. Gram dépose un vœu relatif à des fêtes de quartiers.

M. le maire répond qu'il aurait cru que après l'expérience faite il y a deux ans, M. Gram aurait été dégoûté.

M. Gram répond que la proposition qu'il formule est différente. La ville serait divisée en quatre quartiers et un tirage au sort désignerait chaque année un de ces quartiers.

Ce serait un festival de musique, etc.

M. Delavraïve dépose un vœu concernant la création à bref délai d'un square sur le terrain contigu de l'hôtel de ville.

M. le maire dit que ce terrain a toujours été destiné à l'établissement définitif d'un square, mais, depuis la plantation de la place Verte, l'emplacement ferait défaut pour y installer les baraques de fête.

Avant de prendre une décision à cet égard, il faudrait se préoccuper d'un nouvel emplacement.

Le vœu est renvoyé à l'examen de la voirie.

La séance est levée.

La prochaine séance est fixée au mardi 21 courant.

LILLE

UNE JEUNE INCENDIAIRE

Samedi dernier, des passants s'aperçurent que des flammes sortaient de la chambre d'une maisonnette de la rue de Fives, 41, habitée par M. Nau. On s'empressa aussitôt d'éteindre ce commencement d'incendie, qui avait été allumé par la jeune Georges Nau, âgé de 17 ans, qui a été arrêté aussitôt.

Les dégâts sont insignifiants.

Suicide. — Le sieur Henri R..., surveillant à la filature Wallaert, à Moulin-Lille, a été trouvé, samedi dernier, pendu dans la chambre qu'il occupait dans une maison de la rue d'Arras.

On ne sait à quels motifs attribuer ce suicide.

LE NORD

Vieux-Condé — Comme dans toutes les communes nouvellement publicisées, la jeunesse du 5 mai a été dignement fêtée à Vieux-Condé. La municipalité n'a rien négligé, et c'est un éloge que nous lui adressons de tout cœur, pour que cette date reste à jamais fixée dans l'esprit des populations.

Le cadre qui nous est réservé dans les colonnes de ce journal ne nous permet cependant pas de donner un compte-rendu complet de cette fête éminemment patriotique et essentiellement républicaine.

Contentons-nous de mettre en relief l'ardeur enthousiaste avec laquelle notre brave population ouvrière a manifesté. C'est là le point essentiel.

Si, parmi les électeurs et même parmi les conseillers municipaux, il n'est trouvé quelques boulangistes qui n'ont pas daigné prendre part aux réjouissances publiques, nous ne pouvons que les en remercier sincèrement. Leur abstention, toute volontaire, nous donne la mesure de leur prétendu républicanisme. La place de ces Messieurs n'était point en notre compagnie, évidemment, et le chant de la *Marseillaise*, quand il n'est pas aussitôt suivi d'*En revenant de la Revue*, n'est pas du tout fait pour leur chatouiller agréablement les oreilles.

Qu'à cela ne tienne. Les bons citoyens et les enfants de nos écoles qui ont défilé sous la conduite de leurs professeurs s'en sont donné à cœur joie. Les airs bouisngistes ont cédé la place à nos vieux chants patriotiques, si entraînants, si puissants.

Pour la troisième fois depuis 1789, on a planté un arbre de la Liberté.

Cette cérémonie n'a pas été sans réveiller chez les uns de glorieux souvenirs, sans éveiller chez les autres de fortes et saines espérances.

Monsieur Sonnier, maire de la commune a saisi cette occasion pour prononcer le discours que nous allons reproduire :

« Il y a un siècle, les États Généraux convoqués par le royaume aux abois, exigèrent des réformes ; ils voulaient faire disparaître l'odieuse inégalité qui existait entre les citoyens d'une même patrie, inégalité qui permettait à un député de la noblesse de dire qu'entre lui et un député du peuple, il y avait la différence du maître au valet.

Depuis des siècles nos aïeux vivaient sous la tyrannie de la noblesse et de la royauté, mais la mesure était comble; leurs souffrances devaient avoir un terme. Aussi les États Généraux de 1789, à partir desquels cette date une période nouvelle pour la France allaient s'ouvrir au milieu des applaudissements de la nation entière.

« Le peuple, si longtemps opprimé par les classes privilégiées semblait sentir que le moment de la délivrance était venu et qu'il allait enfin élever la tête au-dessus de ses orgueilleux rivaux et conquérir la place qui lui était due.

« Le 5 mai 1789, les États-Généraux inaugurèrent en effet l'ère de la Liberté et furent comme le champ de bataille du glorieux et de l'indépendance d'où le peuple devait sortir victorieux, le droit de suffrage à la main.

« Les États-Généraux ne tardèrent pas à s'ériger en constituante. Cette assemblée rédigea les immortels principes de notre grande révolution; elle supprima toutes les distinctions toutes les inégalités dans le même mouvement qui abolit les privilèges de toute nature attachés à la naissance et à l'hérédité.

« La grande révolution (c'est ainsi que tous les peuples de la terre s'accordent à la nommer) proclama les principes de l'égalité entre tous les citoyens ; elle voulut que ses enfants fussent libres.

Nos aïeux ont versé des flots de sang pour nous assurer cette liberté tant nouvelle, et... ils étaient sublimes, ils étaient sublime de la *Marseillaise*, renversant les tyrans, brisant les trônes et offrant aux peuples enthousiasmé le drapeau tricolore, symbole du plus cette sublime devise: Liberté, Egalité, Fraternité.

« Aujourd'hui, depuis Paris, la capitale intellectuelle du monde, jusqu'au moindre hameau de notre chère France, les échos retentiront de l'hymne sacré de la liberté. Nous avons voulu nous associer à ce enthousiasme général et célébrer le premier Centenaire de notre affranchissement en plantant cet arbre, symbole de la liberté.

« Jeunes gens, au pied de cet arbre, vous vous souviendrez de ce jour où vous vous êtes mis en cercle vieillesse, vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez plantée. Il sera pour vous aussi sacré que le drapeau l'est pour le soldat.

« Vive la Liberté! Vive la République! »

Erre. — Le nommé Maréchal, chaufournier à Erre, a été trouvé pendu ce matin vers 8 heures dans son grenier 3 Sumain, rue Ste-Barbe.

Cet homme n'avait pas une conduite des plus régulières.

Jeumont. — Favorisée par un temps splendide l'annuaire fête de la fête du Centenaire a été célébré avec un vif éclat.

A six heures du matin, la fête a été annoncée par une série de coups de canon. Le cortège, composé des sociétés de Jeumont, s'est rénni à la gare vers trois heures. Le défilé a pris fin vers six heures au milieu du communale. Les concerts ont réussi dans la perfection. L'harmonie de la manufacture de glaces a été particulièrement remarquée; d'ailleurs l'âge de ce cette excellente société n'est plus à faire: il suffit de dire qu'elle est sous la direction de M. Vanremoortel.

La fanfare et l'Union chorale ont joué et chanté avec un entrain remarquable; aussi, les applaudissements ne leur ont pas fa t défaut.

Les exercices de gymnastique exécutés par les pupilles de la sor-de ne ont fait, ont été bien réussis ; l'honneur en revient à M. Diévart, leur instructeur qui s'est trouvé récompensé par les bravos que lui a prodigué la foule.

Le soir, il y a eu de nombreuses illuminations.

L'école communale de Jeumont était illuminée avec un goût parfait.

On a remarqué aussi la gare, la fontaine de la place, la gendarmerie, le caserne des douanes et la mairie.

La façade de la maison de M. Michel, conseiller municipal, ainsi que chez M. Deladrière, portaient de jolis transparents, etc., etc.

La journée s'est terminée par un bal où bon nombre de danseurs ont exécuté leurs exercices chorégraphiques.

Nos félicitations à M. Rannequart, maire de Jeumont, pour la bonne organisation de la fête.

Maubeuge. — Hier à sept heures du soir, le sieur Ernest Plouvier, journalier, âgé de 32 ans, qui habite rue Caumartin, 15, est tombé près de la halle-aux, frappé d'une attaque d'épilepsie. Il a été conduit à son domicile.

Accident. — Un marin du trois mâts « Galathée » de Bordeaux, le nommé Louis Courgnaud, âgé de 20 ans, a dû être transporté à l'hôpital, à la suite d'une blessure qu'il reçut à la main gauche. Le jeune fut prise entre la lisse et une smarre frappée sur son navire.

Il serait question que la musique et le 16e régiment de ligne viennent à Calais avec un escadron de cuirassier en garnison à Cambrai pour rendre hommage à M. Carnot, le Président de la République, lors de sa visite dans le Pas-de-Calais.

Les pêcheurs Islandais Dunkerquois. — Deux lettres sont arrivées ici, l'une émanant du capitaine Evrard de la goélette « Belle-Hélène » qui déclare à la date du 20 mars, n'avoir eu ni beau ni mauvais temps, il a cependant rencontré plusieurs navires, à bord desquels tout le monde était en bonne santé.

L'autre lettre, vient du capitaine Daullecourt qui commande la goélette « Victoire » et datée du 11 avril, il avait à bord 180 tonnes de morue. Plusieurs navires rencontrés par la « Victoire » étaient en petite pêche. Le capitaine Daullecourt dit qu'il a vu la goélette « Confiance », capitaine Merlen, vers le 20 mars.

Coudekerque-Branche. — Un Dunkerquois nommé L... et une jeune couturière qui habite Bergues, se sont vus dresser procès verbal pour s'être épanchés trop librement sur la bordure verte du canal de Furnes.

Rosendaël. — Un sieur Jérôme G..., est entré avant-hier soir, chez son père M. Désiré G..., et lui a, étant ivre, administré une tripotée en règle.

La justice informe.

Bolezeel. — Un nommé Movrier, sort dernièrement de prison, avait sans doute envie d'y retourner, car, il profita d'un petit dîner qu'offrait son père en l'honneur du retour de l'enfant prodigue à ses amis pour faire du tapage et quand les invités se furent enfin retirés, il administra une raclée à l'auteur de ses jours.

L'Établissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 Mai au 30 Septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indiscutable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. Grégoire, directeur, à St Amand. 1511

LA BELGIQUE

LES ALLEMANDS

Une manifestation caractéristique a eu lieu ces jours derniers à Anvers. Le parti flamand, réuni aux nombreux Allemands qui habitent Anvers, avait organisé une fête en l'honneur de je ne sais plus quel poète teuton.

Un Allemand, le docteur Hansen, a fait une conférence dans laquelle il a cherché à prouver qu'à partir de Dunkerque, en France, jusqu'à Kœnigsberg, en Prusse, tout le territoire est habité par la même race des « Bas-Allemands », qui devraient être réunis sous le même régime.

La fête s'est terminée par l'exécution de l'hymne prussien. On s'est séparé aux cris de : « Nous voulons être Allemands ! » poussés par les Flamands.

FAITS DIVERS

Un agent de la duchesse d'Uzès

La gendarmerie de Bernay, a arrêté hier matin, un nommé Faivre, de la commune d'Saint Maurice-d'Ardaux, qui s'était présenté chez diverses personnes comme agent de la sûreté chargé de suivre un individu de Courbépine accusé d'assassinat, et prétendant agent, qui se disait en cette rédacteur à la *Bataille*, était accompagné d'une jeune femme qui a également été arrêtée.

Conduit au parquet, Faivre a voulu son tenir son rôle ; mais, pressé de questions, il a déclaré être comptable sans emploi, à Paris; il a prétendu être agent boulangiste, chargé par la duchesse d'Uzès de donner des renseignements politiques, et il a ajouté : « La duchesse me paie un renseignement, puis je vais le porter à la préfecture, qui me paie également. Il n'y a pas de sot métier. »

En arrivant dimanche dernier à Bernay, qui individu était allé trouver le commissaire de surveillance du chemin de fer et lui avait remis la photographie du prétendu criminel qu'il était chargé de surveiller et s'en était fait délivrer un reçu.

Les Pilules Lucas, rafraîchissantes, laxatives et dépuratives soulagent des indigestions produites par excès de nourriture ou de boissons. Prises le soir au coucher, permet de vaquer à ses occupations dès le lendemain matin.

Ôtent la bouche est amère et pâteuse, la langue épaisse et recouverte d'un enduit jaunâtre, que le matin on fait des efforts pour cracher, les gingives et la bile, un couple de **Pilules Lucas** répétées pendant quelques jours, régularise promptement les fonctions. — 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt : Lille : Pharmacie du docteur Croix, rue Esquermoise, 60, Fayzan ; Donte et Cie ; Cosme ; Pharmacie Centrale Robert et Cie ; Bernard, rue Publia. — A Tourcoing : M. Bruneau, Vanneuvelle — A Valenciennes ; M. Sabin-Boulet. — A Fresnes : M. Berrice. — A Maubeuge : M. Hinet. — A Boulogne-sur-Mer : Dutertre. — A Hondschoote : Du Sill, 19, rue de la Cour. — A Le Cateau : M. Caillez. — Toutes pharmacies.

L'ESPRIT DES AUTRES

Au lycée, pendant le réfectoire :

Le Pion. — Monsieur un tel, vous causez. Deux heures de retenue.

L'Elève. — Mais non, m'sieu; je mange!

Le Pion. — Vous mangez d'une oreille et vous causez de l'autre!

***

Joli mot d'un courtisan :

Quelqu'un lui faisait remarquer qu'une princesse répandait ce jour-là une odeur étrange :

— Oui, dit-il, elle sort du bain, et elle *embaume* le barège.

***

Examen de prosodie :

— Elève Clément, comment appelez-vous deux vers formant un sens complet!

— Un distique, monsieur.

— C'est très bien. Et un seul vers?

— Un seul vers? Je l'appelle le vers... solitaire.

BRÛLE MAISON.

Foire de Roubaix

MÉNAGERIE SALVA.

MONTAGNES RUSSES.

THÉATRE DE LA FAMILLE DELHAYE.

HIPPODROME DE ROUBAIX. — 30 chevaux. — 50 Artistes, pour la première fois à Roubaix. — Cirque de LEHMANN, troupe équestre fantaisiste, sous la direction de Mlle Fany Lehmann, écuyère des Cirques de Paris.

Tous les soirs 8 heures 1/2, Mlle Fanny Lehmann avec ses chevaux dressés en haute école et en liberté. — Willton et Mora, les plus forts du monde. — Mlle Juliette Saguette, travail en grande vitesse, saut du gant. — M. Ora, célèbre gymnastique, créateur de l'exercice l'Homme-Obus. — Les Mansuy, célèbre troupe composée de 7 personnes surnommée à juste titre Les Rois du Tapis. — Nombreux autres numéros comiques par ti clowns. — Excellent orchestre sous la direction de M. Ravizza.

Prix des places: Fauteuils et loges, 3 fr. ; pourtour, 2 fr.; premières galeries, 1 fr. 25 ; deuxièmes galeries, 60 c.

Pour la location au bureau du gérant, rue des Longues-Haies.

En face les Montagnes russes. — Grande attraction ! Les actionnaires du MUSEUM du boulevard St-Martin, Paris, ayant agréé à la demande de nombreuses personnes appartenant au monde médical, ont l'honneur d'informer la population si studieuse de cette ville, qu'ils exposeront, dans une loge confortablement installée, leurs 2,000 pièces d'étude qui ont fait l'admiration de la Capitale.

Au Museum on peut étudier l'anatomie.

Le Museum est visible tous les jours, de 10 heures du matin à 11 heures du soir.

Prix d'entrée : Une visite 50 centimes.

Pour la première fois en cette ville, GRANDS THÉATRE ATTRACTIONS, directeur : Henri Toch. — Athlètes, acrobates, gymnastiques, équilibristes, trapézistes et disloqués. — Le célèbre Hemmendinger, ex-acrobate de grands et légitimes succès dans toutes les principales villes de l'Europe. — Tous les soirs, changement complet du programme. — Prix des places : Stalles, 50 cent.; tres. 30 cent.; 2mes, 20 cent. — Les enfants accompagnés de leurs parents ne paieront que demi place.

Boulevard Gambetta, à côté du Théâtre Casti — NAIADES, le plus grand succès de l'Aquarium de Londres, des Folies Bergères de Paris et du Cristal Palace d'Amsterdam. — Séance toutes les demi-heures. — Prix des places affiché au contrôle.

MÉNAGERIE LORRAINE composée d'une jolie collection d'animaux venant des cinq parties du monde.

Serpents de toutes races, boa, pition, cobra, aspics, serpents à grelots, serpent devin, 11 m. de longueur.

Animaux de diverses races, chat-tigre, ours, lion, loup, tyra, civette de la Havane, ours noir de Russie.

Volatiles : Vautour des Cordillères, duc du Mont-Blanc, kakatoès et aras de toute beauté.

Atlas, le Soudan et l'Inde les ont une saliive. Ils ont percé les déserts, les plaines et les jungles; ils ont été les hôtes des plus redoutables des forêts.

Ils ont gardé leurs griffes d'acier.

Qui pourra jamais dire qu'avec ces combats sans cesse terribles, enfermés avec leur dompteur dans une grande cage, qu'ils sont sourds et patients, et que l'art du dressage en a fait les amis du public?

Deux dompteurs hors ligne assistent à chaque représentation.

Mlle Zélia, la sympathique et charmante dompteuse, dans son travail en douceur, est accompagnée de l'intrépide dompteur Glace qui a été Paris, Berlin, Vienne, Londres, Cirque d'Eté et du Palais de Cristal, lequel présente lions et lionnes en haute école et travail sérieux. Chaque représentation terminée par une grande chasse aux lions ; sauts de feu, saut des barrières et passage des cercles enflammés en réunion de toute la troupe fait 26 luttes et combat du dompteur avec Pollux, Sada, Sarth, Romulus, Petits et Clairdeune.

Deux représentations. — La première à 3 h., la seconde à 8 h.

Prix des places : Première 1 fr.; secondes, 50 c.; troisièmes, 30 c.

THÉATRE DES NATIONS. — Direction : A. Cœli. — Immense Succès ! M. Brice Bolton, du Palais de Cristal de Londres, et de l'Eden-Théâtre de Paris, le ventriloque le plus fort, le plus extraordinaire et le plus amusant de l'époque, *accompagné de ses douze sujets avec effets de* lumière électrique, paraîtra tous les soirs à dix heures. — Les représentations seront terminées par les Fontaines lumineuses de l'Exposition de Paris et une splendide apothéose à l'instar du Cœliscé, de Paris.

Grand succès. — Théâtre des perroquets et des oiseaux savants, présentés par le professeur Le Derick, la plus grande attraction du jour. Rien de plus curieux et de plus amusant que de voir ces artistes ailés travailler et obéir au commandement.

UN CONSEIL PAR JOUR

A ceux des musiciens qui ont choisi l'antique instrument dont l'invention est attribuée à Apollon... si ce n'est à Mercure.

Les flûtes peuvent souffrir d'un changement soudain du temps. On les met à l'abri des variations de la température en les insérant dans une enveloppe de peau de chamois, lorsqu'on a cessé d'en tirer les sons mélodieux que le dieu Pan aimait à répandre dans toute la nature.

Bonhomme FRANKLIN.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 12 mai

Pierre Bodin, boulevard Gambetta. — Marie Tenière, rue de l'Epeuis. — Henri Bourlet, rue du Tilleul prolongée, 56. — Joseph Bourlet, etc. — Théodore Rocoshom, rue d'Alger. — Victor Fremaux rue de l'Hommelet.

Décès

Mélanie Vanhamme, 4 ans, rue Rohan, 1. — Charles Houzeaux, 67 ans, rue Pellart, 1. — Alice Désir, 1 an, rue Newcomen, 49. — Jules Flamencourt, 3 ans, rue Hommelet, 132.

Publications du 12 mai 1889

Entre Léon Verbecke, 25 ans, peintre et Lucie Mazeman, 24 ans, peigneuse. — Louis Devos, 25 ans, tisserand, et Angèle Hauwel, 18 ans, tisserande. — Théophile Landuyt, 22 ans, tisserand, et Euphrasie Landuyt, 2 ans, soigneuse. — Ivo Vanschoonbeke, 24 ans, cuisinier, et Antoinette Roussel, 23 ans, cuisinière. — Gustave Houffalin, 25 ans, cordonnier, et Julienne Noël, 21 ans, soigneuse. — J.-B. Janssens, 24 ans, peintre, et Jeanne Cornelis, 21 ans, couturière. — Richard Cornélis, 30 ans, rotier, et Victorine Toroy, 19 ans, bobineuse. — Richard Desquinne, 24 ans, rotier, et Sophie Thierchien, 22 ans, sans profession. — Pierre Albert Commeaux 1820 à 401.

D'autres, restent diminués, telles que les Foncières 1853 à 508 à les 1470 à 470,50.

Les Foncières 1883 se vont qu'à 238,50, les 1885 s'améliorent justement à 460.

Les Rémis se tiennent à 1 tirme à 750.

Le rapport de l'assemblée générale fait ressortir que le bénéfice brut, qui était en 1883 de 4.296.000 fr. a pu progressivement constamment atteint 7.398.000 fr. pour l'exercice 1888.

Le report des bénéfices sur l'Emprunt Russe à l'extérieur en cours et le succès des dernières émissions.

Banis et Santa-Fé permettent pour l'année courante des résultats très satisfaisants.

Nous ne serions donc nullement surpris de voir un mouvement de hausse se produire sur ces actions.

La banque d'Escompte a monté de 5 francs à 541,25 tenu par son profit, par son activité et par les succès des émissions auxquelles elle prête son concours.

Le Crédit Lyonnais est très bien tenu à 694,25. La situation de cette Société est excellente et le dernier bilan publié prouve qu'elle a traversé la dernière crise sans en être sensiblement touchée.

On peut en dire autant de la Société Générale qui est en progrès à 467,50.

Le Crédit mobilier a gagné 10 fr. à 440 fr.

Les banques russe et française a pou varié à 530 fr.

Le Comptoir d'escompte a deux cotes au comptant, l'une pour les actions ayant déposé leurs droits à la nouvelle des actions du nouveau Comptoir national d'escompte, l'autre pour les actions non estampillées. Les dernières tiennent à 87 50 les premières à 80 fr.

On sait que l'émission sera terminée le 15.

Le Panama est toujours tenu à 70 francs.

La Banque de Paris est très tenue à 694.

Le Crédit Foncier remboursera le 1 juin 1889 le solde du prêt de création de 1.500.000 bons à lots de 25 francs remboursables à 400 francs à 75 ans. Cette combinaison a pour but de procurer au liquidateur de Panama les ressources indispensables pour l'achèvement des travaux pendant le temps nécessaire aux études qui doivent précéder la constitution de la société Française d'achèvement. Ce projet vient de prendre fin donnés au conseil des ministres.

Le Rente 3 % a gagné 20 centimes.

Peu d'affaires mais grande fermeté sur les actions des chemins de fer français.

L'Italien a varié de 1 fr. 25, il est de même des autres rentes étrangères, à l'exception des fonds Russes.

Le Rio a gagné de 80 c à 1 fr.

Au comptant les obligations des chemins de fer économiques se maintiennent à leurs plus haut prix.

On cote les obligations des tramwaies de France à 375 les libérées et à 370 les non libérées.

Les obligations des voitures Urbaines se tiennent à 415 les anciennes et à 410 les nouvelles.

Les obligations des Chemins de fer de Portelo-Rico s'échangent à 226 et 227 fr.

Les obligations des chemins de fer de Santa-Fé se traitent aux environs de leur prix d'émission, en attendant la cote officielle. Les Espagnes se tiennent à 70 et 70 1/2 0/0, sans compter la prime de remboursement.

Les obligations du Foncier de Santa-Fé se négocient à 480 francs la série A et 455 celles série B.

Les actions de la Galicie doit nous avons constaté l'apparition sur le marché en banque, sont très demandées à 31.25

Les versements généraux des actionnaires du Nord de l'Espagne sure lieu le 31 mai. Les actionnaires sont prévenus qu'ils ont intérêt à déposer leurs actions au moins quinze jours à l'avance.

Ils peuvent faire ce dépôt dans toutes les succursales du Crédit Lyonnais et de la Société générale.

Imp. du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant, S. DUGARDIN.

DIABÈTE — **QUINA du Docteur ROCHER** — 2 fr. 50 le flacon franco. — Dépôt : Paris, Pharmacie Rocher, 16, rue de la Paix (de 1 à 3 heures) et 111, Faubourg Saint-Honoré. — Le Quina du Docteur Rocher, 2 fr. 50 le flacon,